BENIGNEMENT

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:03)

[1] BENIGNEMENT Médecine - Médecine

adv.
Etymologie FEW I 325a : benignus

Définition D'une manière bénigne*, en parlant d'une maladie, d'une plaie, d'une humeur*.

Citations

- Et se le pacient ou ses amis requierent au cyrurgien induces jusques a temps couvenable pour aucune cause raisonnable, le cyrurgien leur doit otroier benignement .
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 2165, p. 203.*